



Le 10 juillet 2009

*Communiqué de Marc-Antoine Jamet, maire de Val-de-Reuil  
Vice président du conseil régional de Haute-Normandie*

## **ENTRE ORANGE ET VAL-DE-REUIL, UN NOUVEAU FEU PASSE AU VERT.**

Au début du mois de juillet, l'opérateur historique des télécoms et la ville de Val-de-Reuil ont procédé à une synthèse des données administratives et techniques, environnementales et architecturales du dossier d'implantation d'un Data Center sur le territoire dont il a été convenu qu'il serait, sur 18 hectares, complétées de 5 en option situés au Parc des Portes, **à la pointe des "technologies"**. L'objet de ces rencontres était notamment la préservation de la qualité de vie des habitants et de l'intégrité des paysages.

Cette analyse s'est effectuée autour de caractéristiques d'une trentaine de projets associant bureaux d'études et architectes, limités à une dizaine dans un second temps, puis enfin réduits à une "short list" de dossiers opérationnels répondant aux cahiers des charges de l'entreprise et aux préconisations de la collectivité.

### **UNE GRANDE FAISABILITE**

D'un point de vue technique, ces filtres successifs ont permis aux deux parties d'examiner, à l'initiative d'Orange et dans la transparence, les **contraintes** (volumes nécessaires, phasages) **par rapport à celles du site** (disposition régulière des bâtiments, impossibilité de construire en étages, insertion à proximité de milieux naturels et forestiers, homogénéité avec les installations industrielles existantes), de pointer d'éventuelles difficultés (cheminées et évacuations, production de froid) ou d'envisager quelques améliorations (sécurité, voie d'accès de "secours" au sud-est du site vers le centre ville) souhaitées également par EDF pour son propre Data Center en cours de construction.

### **UNE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE MONDIALE**

D'un point de vue environnemental, les deux parties ont convenu de la nécessité de réaliser **des infrastructures revendiquant une performance mondiale**. L'apport de systèmes de ventilation obtenue grâce à la chaleur produite par les installations informatiques elles-mêmes, l'utilisation de canaux ou de bassin de rétention et de circulation d'eau pour le refroidissement des espaces intérieurs et des matériels installés, la possibilité d'édifier des bâtiments à énergie positive, l'usage majeur des énergies renouvelables et l'appel dans des proportions inusitées au photovoltaïque ont été longuement étudiés. Il a été entendu qu'en cohérence avec les actions effectuées dans ce domaine par la Ville, **la prise en compte exemplaire des exigences du développement durable sera une des marques de cette construction.**

### **UNE ARCHITECTURE DE QUALITE**

D'un point de vue architectural, des expériences intéressantes, de murs végétaux, d'utilisation mêlée du bois et d'un béton architectonique, de polychromies originales, de traitement du toit (visible de la forêt de Bord et de l'autoroute A 13) en 5<sup>ème</sup> façade, des réseaux de canaux, l'appel à des formes élégantes et à des volumétries harmonieuses, ont été notées dans différents projets.

## UNE COOPERATION EXEMPLAIRE

D'un point de vue administratif, les deux parties ont examiné les modifications que le projet impliquait ou impliquerait pour le PLU de Val-de-Reuil et évoqué le **dépôt d'un permis de construire pour l'automne**. Dans cette perspective Orange et la Ville de Val-de-Reuil ont considéré que leur coopération et, au-delà, la bonne entente de leurs équipes représentaient un gain de temps et une économie de moyens favorables à tous. Une présentation du projet définitif sera garantie au conseil municipal et des **réunions publiques** auront lieu sous la responsabilité de la mairie et de l'entreprise à destination des habitants.

## UNE INFORMATION MAITRISEE

Pour assurer la bonne marche du projet, protéger son originalité, assurer la nécessaire confidentialité de cette opération, les deux parties, prenant acte des conditions qui ont entouré la décision d'implantation d'Orange sur le site, afin d'éviter des communications périphériques ou inexacts, toujours nuisibles, ont convenu de ne pas organiser d'actions de promotion prématurées ou inappropriées du projet et de ne s'en tenir, jusqu'au dépôt de PC définitif, qu'à la publicité indispensable à la vie citoyenne et au devoir d'information pour ne créer ni troubles, ni entraves inutiles à un projet d'intérêt majeur pour la région Haute-Normandie.

**Le Maire de Val-de-Reuil remercie M. Philippe Robin, directeur immobilier d'Orange, et ses équipes pour leur esprit d'ouverture et leur travail remarquable.** Tout comme il avait personnellement discuté de l'implantation du Data Center avec M. Didier Lombard, président d'Orange, Marc-Antoine Jamet a pu directement évoquer, au lendemain de son départ de Bercy, ce dossier avec M. Stéphane Richard, directeur de cabinet du Ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, qui rejoint la présidence du groupe de télécommunications.

## UN PARTENARIAT MULTIFORME

Enfin, la commune de Val-de-Reuil a pu apprécier la **dimension civique de l'action d'Orange**, notamment l'aide décisive de Nathalie Deshayes, directrice régionale du groupe, pour avoir, avec le Conseil Général de l'Eure, **inscrit le collège Alphonse Allais de la ville parmi les 5 établissements du département qui, au centre de quartiers défavorisés, seront dotés d'un "espace numérique de travail"**, portail internet et intranet partagé au profit de la communauté éducative (dialogue, cahier de textes électronique, publications de cours, échanges d'informations). Par ailleurs, la Fondation Orange s'est rapprochée de l'organisation de **Cin'été**, festival de cinéma en plein air, élément essentiel de la "*politique de la ville*" et envisage de signer un partenariat pédagogique avec cette structure.

Marc-Antoine Jamet, maire de la commune de Val-de-Reuil, vice-président du Conseil Régional de Haute-Normandie, s'est félicité "*de ce partenariat ouvert et franc, de l'esprit d'ouverture exceptionnel d'Orange, du caractère pluridimensionnel de cette coopération et de l'accord des volontés pour aboutir à une réalisation unique*".